

## ANNEXE 8

### PROCES-VERBAL D'EVALUATION

Conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n° 95-979 du 25 août 1995, d'application de l'article 27 de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée, relative à certaines modalités de recrutement des handicapés dans la Fonction Publique de l'Etat, le jury appelé à évaluer l'aptitude professionnelle de :

M ...

en vue de sa titularisation en qualité de ....., s'est réuni le ..... à .....heures.

Il était composé de :

Président :                      Nom Prénom :  
  Grade     :  
  Affectation :

Membres :                        Nom Prénom :  
  Grade     :  
  Affectation :

Nom Prénom :  
Grade     :  
Affectation :

\*  
\* \*

- Rappel de la situation de l'intéressé :

- Questions des membres de la commission et réponses apportées :

En conséquence, le jury a estimé le candidat apte/inapte à sa titularisation dans le corps des .....

Fait à Paris, le ...

Le Président

Les membres du jury